



INFO

Économie

L'endettement recule en Belgique



(//app-eu.readspeaker.com/cgi-bin/rsent?customerid=7764&lang=fr_be&readid=id-text2speech-article&url=www.rtbfb.be%2Finfo%2Feconomie%2Fdetail_l-endettement-recule-en-belgique%3Fid%3D10079861)



(#)

L'endettement en léger recul ! - © A.Jourdain

Thierry Vangulick

🕒 Publié le jeudi 22 novembre 2018 à 19h40

L'Observatoire du Crédit et de l'endettement organisait à Bruxelles un colloque sur le règlement collectif de dette, ce qu'on appelle aussi la médiation de dette. Alors où en est-t-on sur cette question délicate ? Un chiffre impressionnant d'abord : Les crédits impayés représentent en Belgique près de 3 milliards d'euros. 360000 ménages ne sont plus capables de rembourser au moins l'un de leur crédit. Pour Caroline Jeanmart sociologue à l'Observatoire du Crédit, " il faut avant tout rappeler que 95 % des personnes qui contractent un crédit le remboursent sans problème. Il n'y a donc que (si l'on peut dire) que 5 % des crédits qui ne sont pas remboursés. Du moins pas dans les délais convenus ni selon les règles initialement prévues avec l'organisme prêteur.

Newsletter info

://www.rtbfb.be/info/moncompte?newsletter=info&source=rtbfbinfo_newsletter-content)

Recevez chaque matin l'essentiel de l'actualité.

Des crédits à la consommation

La grande majorité de ces crédits sont des ouvertures de crédit soit pour constituer une provision d'argent pour rembourser d'autres dettes, soit des prêts à tempérament pour des achats comme une voiture, de l'électro-ménager ou des voyages. On sait aussi que le crédit hypothécaire pose moins de problème car il y a la maison derrière et les Belges ont plus tendance à rembourser en priorité ce crédit-là. Conséquence : un Belge majeur sur 100 est aujourd'hui sous médiation de dette.

Et pourtant l'endettement recule

Selon les dernières données de la Banque nationale ; le nombre de personnes admises à la procédure en règlement collectif de dettes a diminué en 2017. Elles sont passées de 95.569 en 2016 à 93.565 en 2017. Et le montant de leurs impayés diminue en moyenne de 570 euros. C'est du en partie sans doute à une amélioration de la conjoncture économique et au recul du chômage mais aussi par de nouvelles règles qui s'appliquent désormais aux organismes prêteurs

Sabine Thibaut juriste de l'Observatoire du crédit : " Il existe déjà des règles encadrant l'octroi de crédits à des particuliers. Tout organisme prêteur doit être agréé et se plier à des règlements déjà contraignants. Mais le législateur a voulu renforcer ces mesures de protection du consommateur. Exemple ; le prêteur doit désormais prendre des informations sur la solvabilité de ses clients et il doit automatiquement refuser le crédit dès que le client a déjà commis un défaut de paiement de plus e 1000 euros. Et il doit vérifier si celui-ci n'est pas déjà enregistré à la Centrale de crédit aux particuliers qui enregistre tous les crédits conclus dans un but privé par des personnes physiques ainsi que les éventuels défauts de paiement relatifs à ces crédits.

La dette : un marché juteux.

Car les dettes, ça se rachète ! A des banques ou à des organismes de crédit qui e peuvent plus ou ne veulent plus poursuivre les débiteurs et préfèrent revendre leurs créances à la moitié voire à un tiers de leur valeur à des sociétés qui se chargent de les recouvrer. La plupart du temps par la médiation et via des plans d'apurement ; par des mesures de règlement collectifs de dette. Un marché qui peut rapporter gros mais qui n'est pas sans risque. Il y aurait tout de même 10 % des 215000 dossiers traités par

Fiducré la société leader sur ce marché qui ne trouverait de solution que devant la justice.

Pas une fatalité

Selon l'observatoire du crédit et de l'endettement, 75 % des personnes placées sous médiation de dette finissent par éponger leur dette ou... en être déchargée (16 %) si le juge considère qu'elles ont fait des efforts réels pour rembourser. Mais une procédure en règlement collectif de dette dure au minimum 5 ans et parfois plus longtemps encore ...si la personne endettée respecte bien ses engagements !

Sur le même sujet

Economie

Surendettement

Economie